



# NOTE D'INFORMATION

n° 23.33 – Juillet 2023

## Le baccalauréat 2023 - Session de juin

► À la session du baccalauréat de juin 2023, avec 90,9 % d'admis en France entière, le taux de réussite global est légèrement en baisse par rapport à celui de juin 2022 (91,1 %, soit - 0,2 point). Il reste supérieur à ceux des sessions antérieures à celles affectées par la crise sanitaire (2020 à 2022).

Le taux de réussite au baccalauréat général de 95,7 % diminue de 0,4 point par rapport à juin 2022, mais reste supérieur de 4,4 points à celui de juin 2019. Celui du baccalauréat technologique perd 0,8 point avec 89,8 %, soit 1,6 point de plus qu'en 2019. Dans la voie professionnelle, avec 82,7 %, le taux de réussite est en légère hausse (+ 0,3 point), au même niveau qu'en 2019. Le taux de réussite total de la session de juin 2023 est supérieur de 2,7 points à celui de la session 2019.

En données provisoires, la part des bacheliers dans une génération atteint 79,3 % en 2023, identique à celle de juin 2022.

Plus de la moitié des candidats obtiennent leur diplôme avec mention.

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse  
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Auteure : Fanny Thomas, DEPP-A2  
Édition : Bernard Javet  
Maquette : Anthony Fruchart, Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632



En 2023, le taux de réussite (provisoire)  
au baccalauréat est de

**90,9 %**

**95,7 %** Bac général

**89,8 %** Bac technologique

**82,7 %** Bac professionnel

► Les résultats présentés dans cette Note d'Information sont issus des données disponibles à l'issue de la session du baccalauréat de juin 2023. Ils seront complétés par ceux de la session de septembre 2023 et donneront lieu à une Note d'Information en mars 2024. Après trois sessions consécutives marquées par des évolutions importantes dans le contexte de la crise sanitaire, la session 2023 du baccalauréat présente des résultats proches de ceux de la session précédente. 739 500 candidats, y compris des formations agricoles, se sont présentés à la session de juin 2023 du baccalauréat. 672 400 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 90,9 %. Jusqu'en 2013, le taux de réussite à l'issue de la session de juin a progressé régulièrement dans la voie générale, puis a fluctué autour de 91 %. Les taux de réussite des voies technologique et professionnelle sont restés proches jusqu'en 2007. Celui de la voie technologique a ensuite augmenté jusqu'à rattraper, en 2014, son retard par rapport à la voie générale. À la suite d'une modification réglementaire instaurant une « épreuve de contrôle », dite de rattrapage, le taux de

réussite de la voie professionnelle a connu une hausse très importante en 2009 avant de retrouver, en 2012, son niveau de 2008. Entre 2014 et 2019, il oscille entre 80,6 % et 82,9 %, restant bien inférieur à ceux des voies générale et technologique. Dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le taux de réussite au baccalauréat des sessions de juin 2020 et juin 2021 est supérieur de 6 à 8 points par rapport à ceux des sessions antérieures dans les trois voies. Après une diminution importante en 2021 et en 2022, son évolution ralentit. Au total, en juin 2023, le taux de réussite est en baisse de 0,2 point. Cette baisse atteint 0,8 point dans la voie technologique et 0,4 point dans la voie générale. La réussite de la voie professionnelle augmente de 0,3 point. Le nombre total de candidats présents à la session 2023 augmente de 10 500 (+ 1,4 %) par rapport à 2022. Cette hausse est essentiellement portée par la voie générale (+ 2,7 %) avec 10 100 présents de plus. L'effectif des présents augmente de 3 600 individus dans la voie technologique et diminue de 3 200 dans la voie professionnelle. Le nombre de diplômés augmente de 8 000

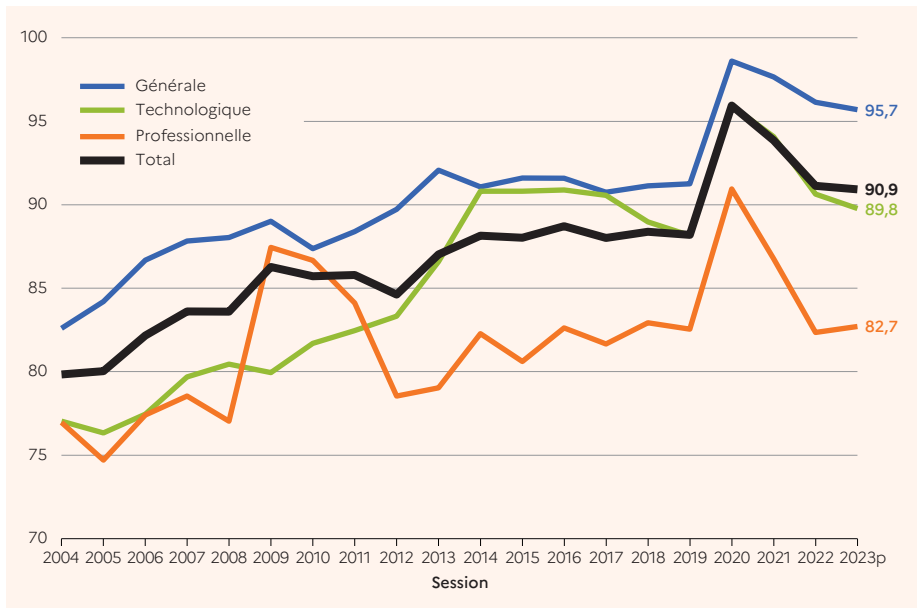
pour l'ensemble des trois voies.

En données provisoires, la proportion de bacheliers dans une génération s'établit à 79,3 % en 2023, identique à celle de juin 2022. Elle augmente de 0,4 point dans la voie générale et diminue d'autant dans la voie professionnelle, la voie technologique étant stable.

**Un taux de réussite de 95,7 %  
dans la voie générale,  
soit 0,4 point de moins**

Le taux de réussite au baccalauréat général est en baisse par rapport à 2022 (- 0,4 point) ▼ figures 1, 2 et 3. Au total, le nombre de bacheliers généraux (370 400) augmente de 7 900 par rapport à la session de juin 2022, sous l'effet de la hausse des inscrits. En 2023, 55 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général. 43,6 % d'une génération obtient un baccalauréat général, soit 0,4 point de plus qu'en juin 2022. Cette proportion reste supérieure à celles des sessions antérieures à la crise sanitaire.

### ➤ 1 Évolution du taux de réussite à l'issue de la session de juin du baccalauréat selon la voie depuis 2004 (en %)



p : les données 2023 sont provisoires.

Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, Ocean ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.33. DEPP

### Un taux de réussite de 89,8 % dans la voie technologique, soit 0,8 point de moins

La réussite au baccalauréat technologique est en baisse de 0,8 point en juin 2023. Elle recule fortement dans les séries STHR (-1,3 point) et STMG (-1,7 point). L'évolution est quasi stable dans les séries STAV, STL, ST2S et S2TMD (de -0,2 à +0,1 point). Le taux de réussite augmente de 0,7 point dans chacune des deux séries STI2D et STD2A.

Parmi les 148 500 candidats de la voie technologique (3 600 de plus qu'en 2022, soit +2,5 %), 133 300 ont obtenu leur diplôme en juin 2023. Ils sont 2 000 de plus qu'en 2022, sous l'effet de la hausse des effectifs d'inscrits. Ces diplômés représentent 20 % des bacheliers. 15,7 % d'une génération obtient un baccalauréat technologique, soit autant qu'en juin 2022.

### ➤ 2 Résultats au baccalauréat, session de juin 2023

Séries	Premier groupe d'épreuves			Second groupe d'épreuves		Total		
	Présents	Taux de réussite (%)	Taux d'échec (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
<b>Baccalauréat général</b>	<b>387 067</b>	<b>90,8</b>	<b>2,3</b>	<b>26 822</b>	<b>70,6</b>	<b>387 067</b>	<b>370 395</b>	<b>95,7</b>
STI2D	28 110	83,5	4,3	3 434	65,9	28 110	25 741	91,6
STL	6 663	83,6	4,2	810	55,4	6 663	6 021	90,4
STAV	4 939	97,1	2,9			4 939	4 796	97,1
STMG	80 759	73,5	7,5	15 308	75,3	80 759	70 920	87,8
ST2S	21 685	81,5	4,4	3 044	65,9	21 685	19 689	90,8
STD2A	3 819	94,8	1,2	154	64,9	3 819	3 720	97,4
S2TMD	363	96,7	1,4	7	71,4	363	356	98,1
STHR	2 128	91,7	1,8	139	58,3	2 128	2 032	95,5
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>148 466</b>	<b>78,7</b>	<b>5,9</b>	<b>22 896</b>	<b>71,8</b>	<b>148 466</b>	<b>133 275</b>	<b>89,8</b>
Production	96 254	78,8	16,6	4 384	71,7	96 254	79 024	82,1
Services	107 714	79,6	15,4	5 448	72,7	107 714	89 674	83,3
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>203 968</b>	<b>79,2</b>	<b>16,0</b>	<b>9 832</b>	<b>72,3</b>	<b>203 968</b>	<b>168 698</b>	<b>82,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>739 501</b>	<b>85,2</b>	<b>6,8</b>	<b>59 550</b>	<b>71,3</b>	<b>739 501</b>	<b>672 368</b>	<b>90,9</b>

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.33. DEPP

### ➤ 3 Évolution des résultats au baccalauréat, session de juin 2023

Séries	Session de juin 2023			Rappel session de juin 2022		
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
<b>Baccalauréat général</b>	<b>387 067</b>	<b>370 395</b>	<b>95,7</b>	<b>377 012</b>	<b>362 446</b>	<b>96,1</b>
STI2D	28 110	25 741	91,6	27 808	25 261	90,8
STL	6 663	6 021	90,4	6 902	6 250	90,6
STAV	4 939	4 796	97,1	4 838	4 709	97,3
STMG	80 759	70 920	87,8	77 179	69 101	89,5
ST2S	21 685	19 689	90,8	21 887	19 914	91,0
STD2A	3 819	3 720	97,4	3 673	3 553	96,7
S2TMD	363	356	98,1	346	339	98,0
STHR	2 128	2 032	95,5	2 248	2 176	96,8
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>148 466</b>	<b>133 275</b>	<b>89,8</b>	<b>144 881</b>	<b>131 303</b>	<b>90,6</b>
Production	96 254	79 024	82,1	97 277	79 171	81,4
Services	107 714	89 674	83,3	109 878	91 429	83,2
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>203 968</b>	<b>168 698</b>	<b>82,7</b>	<b>207 155</b>	<b>170 600</b>	<b>82,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>739 501</b>	<b>672 368</b>	<b>90,9</b>	<b>729 048</b>	<b>664 349</b>	<b>91,1</b>

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.33. DEPP

## Un taux de réussite de 82,7 % dans la voie professionnelle, soit 0,3 point de plus

La session de juin 2023 compte 204 000 candidats au baccalauréat professionnel, soit 3 200 de moins qu'en 2022 (-1,5 %). L'effectif diminue de 1 000 dans les spécialités de la production et de 2 200 dans celles des services.

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel s'établit à 82,7 % contre 82,4 % l'année dernière, soit une hausse de 0,3 point. La réussite est stable dans le domaine des services et augmente de 0,7 point dans celui de la production.

25 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel. Au total, le nombre de bacheliers professionnels diminue de 1 900 par rapport à juin 2022 sous l'effet de la baisse des effectifs.

20,0 % d'une génération obtient un baccalauréat professionnel, soit 0,5 point de moins qu'en juin 2022.

## Plus de la moitié des candidats admis avec mention

Globalement, à l'issue de la session de juin 2023, 57,1 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention

↘ **figure 4**. Cette proportion atteint 67,3 % dans la voie générale où 37,5 % des candidats obtiennent une mention « Bien » ou « Très bien ». Dans les voies technologique et professionnelle, respectivement 41,4 % et 49,2 % des candidats obtiennent une mention, et principalement une mention « Assez bien ».

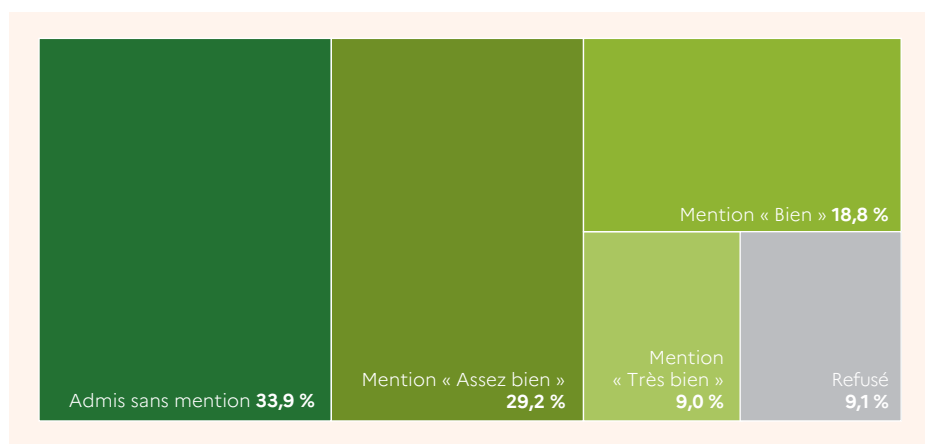
La part des candidats reçus avec mention diminue de 1,7 point par rapport à juin 2022. La diminution de cette proportion est plus forte dans la voie technologique (-3,3 points) que dans les voies générale (-1,9 point) et professionnelle (-0,8 point).

La diminution porte sur les mentions « Bien » et « Assez bien », tandis que la part de mentions « Très bien » reste stable.

À partir de 2005, avec l'augmentation de la réussite dans la voie générale, les candidats de cette voie obtiennent plus de mentions que les autres. Jusqu'en 2008, la voie professionnelle oscille entre 30 % et 35 % de présents admis avec mention tandis que cette proportion reste un peu supérieure à 20 % dans la voie technologique ↘ **figure 5**.

Entre 2009 et 2014, la voie technologique gagne 20 points et passe devant la voie professionnelle. Après deux années de baisse pour la voie technologique et de hausse pour la voie professionnelle, l'ordre s'est inversé à nouveau entre ces deux voies à la

## ↘ 4 Résultats des candidats présents au baccalauréat, session de juin 2023 (en %)



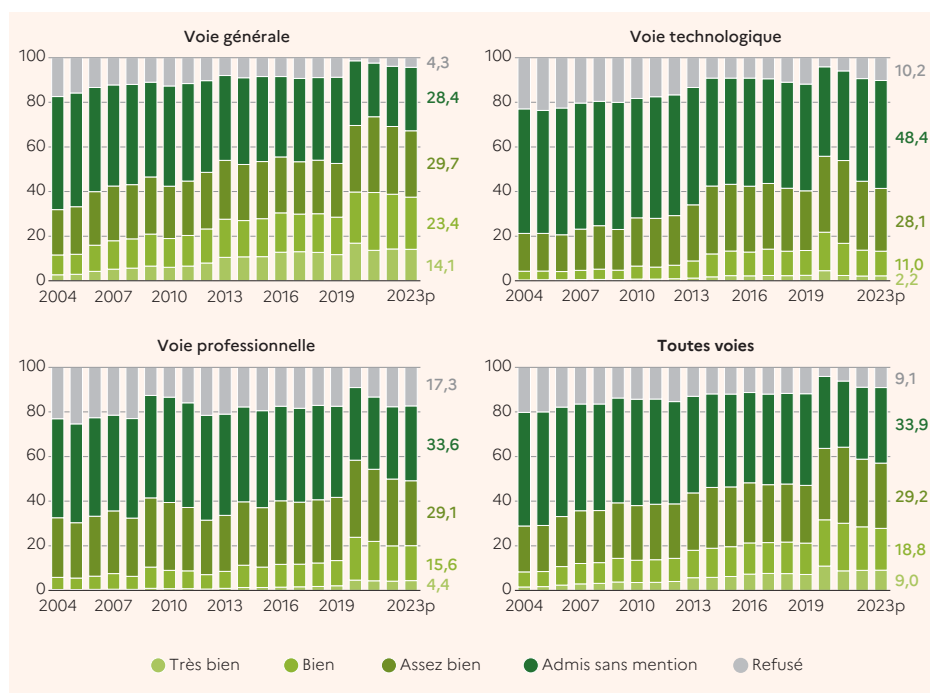
**Lecture :** pour 100 candidats présents à la session de juin 2023, 9,0 obtiennent une mention très bien, 18,8 une mention bien, 29,2 une mention assez bien, 33,9 sont admis sans mention et 9,1 sont refusés.

**Champ :** France métropolitaine + DROM.

**Source :** DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.33. DEPP

## ↘ 5 Résultats des candidats présents à l'issue de la session de juin du baccalauréat, selon la voie depuis 2004 (en %)



p : les données 2023 sont provisoires.

**Lecture :** pour 100 candidats présents à la session de juin 2023 du baccalauréat général, 14,1 obtiennent une mention très bien, 23,4 une mention bien, 29,7 une mention assez bien, 28,4 sont admis sans mention et 4,3 sont refusés.

**Champ :** France métropolitaine + DROM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

**Source :** DEPP, Systèmes d'information Cyclades, Ocean ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.33. DEPP

session 2019. Les écarts se maintiennent entre les trois voies à partir de la session 2020.

## Les taux de réussite au baccalauréat de l'académie de Rennes sont les plus élevés dans les trois voies

Dans la voie professionnelle, les académies de Bordeaux, Besançon, Toulouse, Poitiers, Grenoble, Nantes et Rennes affichent les

meilleurs taux de réussite, à plus de 85 %. Hors Mayotte et Guyane, les taux de réussite s'étendent de 77,7 % à 88,4 % ↘ **figure 6**.

Dans la voie technologique, en dehors de Mayotte, les taux de réussite s'étendent de 84,2 % à 95,8 %. Ils sont les plus élevés à Nantes, Poitiers, Toulouse, Guadeloupe, Corse, Rennes et Martinique, supérieurs à 92 %.

Dans la voie générale, la plupart des académies ont des taux de réussite assez

## 6 Taux de réussite au baccalauréat selon la voie et l'académie, session de juin 2023 (%)

Académie	Voie			Ensemble
	générale	technologique	professionnelle	
Aix-Marseille	96,1	90,4	81,1	91,1
Amiens	95,3	87,3	79,7	88,9
Besançon	96,2	89,9	85,3	91,5
Bordeaux	96,1	91,3	85,3	92,2
Clermont-Ferrand	96,5	90,7	84,6	91,6
Corse	97,7	93,8	84,7	93,8
Créteil	92,4	86,3	78,7	87,4
Dijon	96,2	90,2	84,4	91,5
Grenoble	96,9	90,6	86,0	92,6
Lille	96,3	90,8	82,2	91,0
Limoges	96,2	90,3	83,5	91,1
Lyon	95,4	88,4	83,5	90,9
Montpellier	96,1	91,5	82,4	91,4
Nancy-Metz	96,6	91,3	83,2	91,4
Nantes	97,3	92,0	87,5	93,4
Nice	96,1	90,7	82,6	91,9
Normandie	95,8	88,6	83,7	90,7
Orléans-Tours	96,2	91,1	82,2	90,9
Paris	96,0	87,9	80,2	92,0
Poitiers	96,3	92,5	85,6	92,4
Reims	95,1	86,9	80,3	89,0
Rennes	98,2	94,7	88,4	94,6
Strasbourg	96,4	90,6	83,0	91,6
Toulouse	96,9	92,9	85,5	92,9
Versailles	94,9	86,3	77,7	89,5
Guadeloupe	93,5	93,2	81,2	89,3
Guyane	86,2	84,2	65,9	77,6
Martinique	97,2	95,8	79,2	90,6
La Réunion	95,8	90,5	80,3	89,8
Mayotte	72,7	76,3	65,2	71,7
<b>France métropolitaine et DROM</b>	<b>95,7</b>	<b>89,8</b>	<b>82,7</b>	<b>90,9</b>

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.33. DEPP

proches : 18 académies sur 30 ont un taux compris entre 95,7 % et 97,0 %. Il est le plus élevé dans les académies de Martinique, Nantes, Corse et Rennes. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

La présente Note d'Information 23.33 porte uniquement sur les statistiques relatives à la session de juin du baccalauréat, tant pour les données de la session courante que pour celles en historique. Les statistiques couvrant à la fois les sessions de juin et de septembre sont disponibles dans le RERS et les séries chronologiques.

#### RERS

– DEPP-MESR, 2023,  
*Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*,  
 p. 218-225, 360-361.  
 – RERS interactif (fiches 7.21 à 7.24 et 10.07)

#### Séries chronologiques

– « La réussite au baccalauréat »  
 – « Les mentions au baccalauréat selon la voie »

## DÉFINITIONS

### Taux de réussite

Il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents à la session de juin du baccalauréat.

### Premier et second groupes d'épreuves

Les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe («oral de rattrapage»). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 aux épreuves professionnelles pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

### Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers que l'on observerait dans une génération si les individus qui la composent se comportaient, à chaque âge, de la même façon que les individus se présentant à la session observée (en terme de taux de candidature et de réussite à chaque âge).

Il est important d'éviter la confusion entre les notions de :  
 – taux de réussite au baccalauréat, qui est la proportion des admis par rapport au nombre de présents (90,9 % à la session 2023) ;  
 – proportion de bacheliers dans une génération (79,3 % en juin 2023).

### Séries du baccalauréat technologique

**STI2D** : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable  
**STL** : sciences et technologies de laboratoire  
**STAV** : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant  
**STMG** : sciences et technologies du management et de la gestion  
**ST2S** : sciences et technologies de la santé et du social  
**STD2A** : sciences et technologies du design et des arts appliqués  
**S2TMD** : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse  
**STHR** : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ■